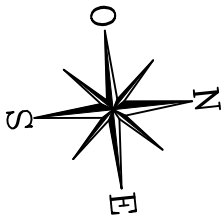




HALL B
APPARTEMENT DE 5 PIECES
B502 au 5ème étage

ENTREE	7,80 m²
SEJOUR / CUISINE	35,09 m²
DEGAGEMENT	3,68 m²
CHAMBRE 1	12,51 m²
CHAMBRE 2	10,24 m²
CHAMBRE 3	11,15 m²
CHAMBRE 4	9,88 m²
SALLE DE BAINS	4,75 m²
SALLE D'EAU	3,72 m²
WC	1,82 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	100.64 m²
TERRASSE	19,17 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	119.81 m²



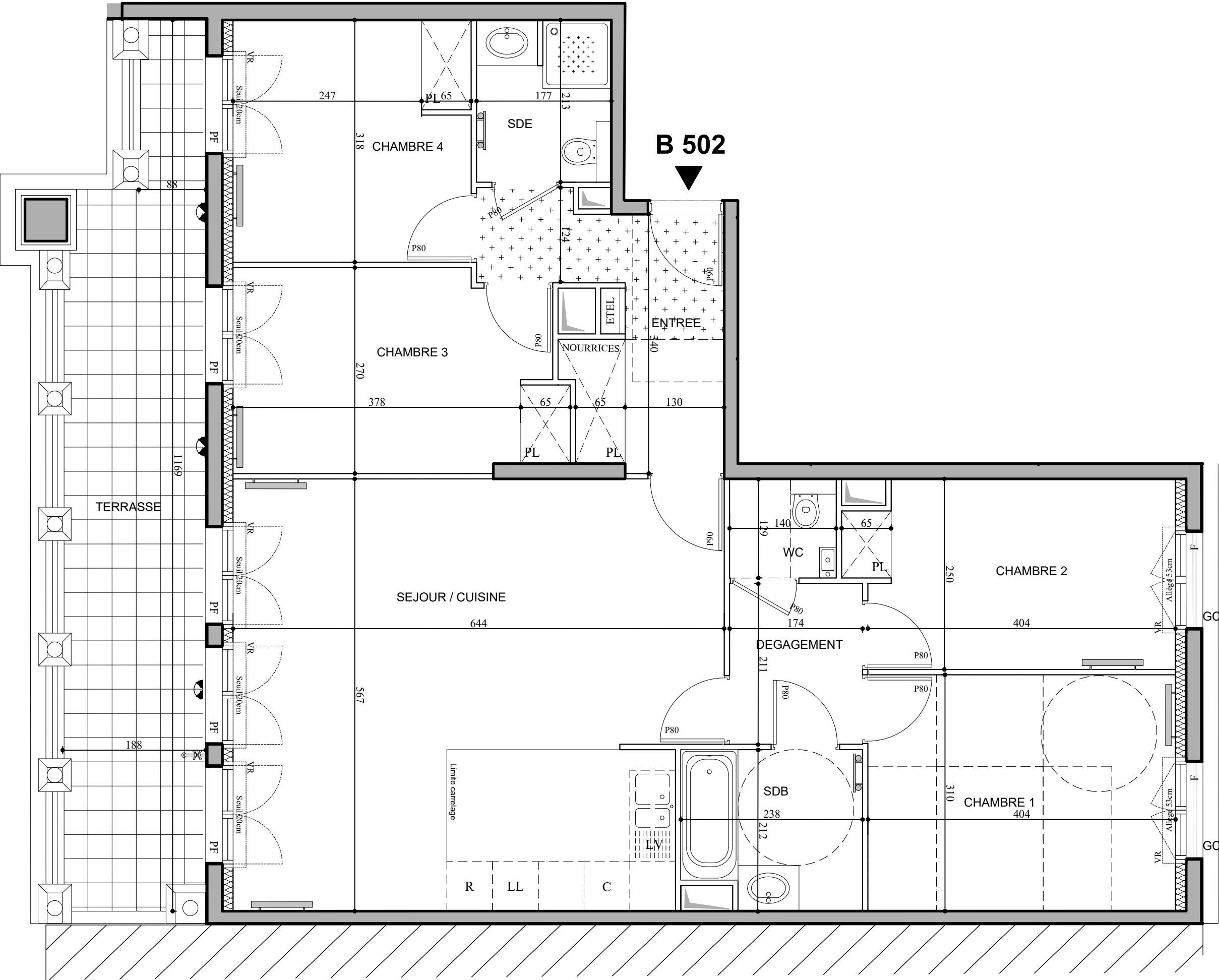
Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

LEGENDE

Applique extérieure	R Réfrigérateur
VR Volet roulant	LV Lave-Vaisselle
GC Garde-corps	LL Lave-Linge
Soffite / faux-plafond	C Cuisson
PL Placard	Espace technique électrique du logement
Retombée de poutre	

Indice	B. 18/05/2022	Mai 2022
Echelle :	1/50	



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.